

Jean MICHOTTE

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 1969

SECTION d'ECONOMIE-DEMOGRAPHIE

Le présent rapport dresse un bilan de notre activité de recherche au cours de la période s'étalant de Novembre 1967 à Juillet 1970. Il se situe dans le cadre du protocole conclu entre la République de COTE D'IVOIRE et l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer, dont l'objectif est la définition d'un cadre opérationnel en matière d'analyse et de programmation régionale.

La région de Bouaké ayant été choisie comme plateforme d'expérimentation, notre programme de travail au sein de l'équipe de réflexion réunie autour de ce thème a porté sur les points suivants :

- 1°)- L'étude de l'organisation et du fonctionnement de l'économie de la zone dense située à l'Ouest de Bouaké.
- 2°)- La participation à l'élaboration du rapport de synthèse sur les zones rurales et les centres secondaires de la région de Bouaké.

I - L'étude de l'organisation et du fonctionnement de l'économie de savane et préforestière de la zone dense située à l'Ouest de Bouaké

Le périmètre concerné recouvre une superficie de 5856 kilomètres carrés et regroupe une population de : 165.280 habitants. Il intéresse les sous-préfectures suivantes: BEOUMI, SAKASSO, DIABO et BOTRO.

Notre programme de travail s'est déroulé en deux phases :

A)- Une phase d'enquête et de pré-dépouillement sur le terrain de Novembre 1968 à Novembre 1969 au cours de laquelle notre investigation a privilégié les thèmes suivants :

a)- La dynamique des migrations

1- L'appréciation des conséquences des migrations saisonnières sur l'équilibre démographique et le fonctionnement des exploitations.

2- La mesure de l'impact des migrations agricoles et de l'exode rural sur la dimension et la structure des groupes de production et sur le développement économique.

b)- L'étude des groupes de production et du niveau de revenus.

1- Définition des modes d'organisation et de fonctionnement des groupes de production.

2- Appréhension du processus de formation des revenus et élaboration d'un tableau précisant l'origine des ressources monétaires en distinguant la production commercialisée et les transferts d'origine extérieure.

c)- L'insertion de la zone dans les flu régionaux et nationaux .

- Appréciation de la nature et du volume des productions commercialisées.

- Détermination de la provenance des produits afin d'essayer de situer les secteurs productifs et de déceler les secteurs déficitaires ou antarciques.

- Définition du type de relations que la zone entretient avec le milieu semi-urbain et les villes les plus proches.

- Délimitation des aires d'attraction des marchés et la mise en évidence de leur rôle exact dans la structuration et le fonctionnement des économies locales.

B)- Une phase de dépouillement de réflexion et d'élaboration des documents de Novembre 1968 à Juillet 1969 à Abidjan.

a)- La dynamique des migrations a fait l'objet d'un rapport intitulé :

"Mouvements migratoires et développement économique dans la zone dense à l'Ouest de Bouaké".
ORSTOM, Sciences Humaines, Vol. I, n°9, 1968,
76 pages et 15 cartes.

Celui-ci comporte deux parties essentielles :

1) La première a trait aux migrations saisonnières et aborde les problèmes suivants :

- Les relations entre la dimension démographique des groupes de production, l'activité agricole dominante et les transferts d'actifs.
- Les effets de la scolarisation sur les migrations saisonnières.
- Les conséquences des migrations saisonnières sur les économies locales.

2) La seconde partie est consacrée aux aspects spécifiques des migrations durables et à leurs perspectives d'évolution.

Elle analyse :

- La répartition par sexe des migrants.
- La répartition géographique des flux migratoires.
- La répartition socio-professionnelle des migrants dans les zones d'accueil.

- Les facteurs d'accélération et de freinage des migrations durables.
- L'intégration de la zone rurale au milieu semi-urbain et à la région.

b)- L'étude des groupes de production et des niveaux de revenu a donné lieu à un rapport intitulé :

"Groupe de production et niveau de revenu dans la zone dense à l'Ouest de Bouaké". Vol. n°2, 1969, ORSTOM, Sciences Humaines, 75 pages, 5 graphiques et 3 cartes.

Après avoir mis l'accent sur les problèmes posés par l'étude des structures de production dans la zone dense à l'Ouest de Bouaké, elle aborde l'analyse des questions suivantes :

- 1) L'organisation et le fonctionnement des groupes de production et des niveaux de revenu en distinguant :
 - Les groupes de production à prédominances vivrières.
 - Les groupes de production à faible dominante caféière.
 - Les groupes de production à faible dominante caféière pratiquant la culture du coton.
 - Les groupes de production à forte dominante caféière.
- 2) Les problèmes posés par les transformations des structures de production:
 - Le rôle tenu par l'extérieur dans le fonctionnement de l'économie locale.
 - Le statut des terres cultivées.
 - L'incidence de la qualité des sols sur la répartition et la cession des terres.
 - Les interdictions afférentes au travail et aux cultures.

3) Les possibilités d'utilisation des groupes de production caractéristiques pour l'élaboration d'un tableau économique sommaire des sous-préfectures.

c)-L'étude de l'insertion de la zone dans les flux régionaux et nationaux dont la phase d'enquête a été plus longue a donné lieu à des résultats provisoires dont certains ont été intégrés dans le premier rapport de synthèse sur les zones rurales et les centres secondaires de la région de Bouaké.

II - La seconde partie de notre contribution a trait au rapport de synthèse sur les zones rurales et les centres secondaires de la région de Bouaké. Ce document a été élaboré en collaboration avec J. CHEVASSU et a fait l'objet d'un rapport en deux volumes intitulé :

"Problèmes d'analyse régionale : les zones rurales et les centres secondaires de la région de Bouaké"

2 tomes, 80 pages, 39 pages, 6 cartes et schémas, ORSTOM, Sciences Humaines, Vol. II, n°4, 1969.

Après avoir exposé la démarche utilisée pour la délimitation de la région de Bouaké trois problèmes sont abordés dans le cadre de cette étude :

1) - L'analyse des flux :

- Les relations interzonales : la zone étant définie comme l'espace environnant un centre semi-urbain ou un gros bourg rural érigé en sous-préfecture
- Les relations intrarégionales c'est-à-dire, les relations existant entre les différents espaces organisés autour des centres semi-urbains et des

et des bourgs ruraux (relations interzonales) et entre ces espaces et Bouaké.

- Les relations avec le milieu urbain ou rural extérieur à la région c'est-à-dire non dominé par la ville de Bouaké.
- 2) - Les dynamismes et les freins au développement.
 - Les problèmes posés par la croissance des centres.
 - Les problèmes posés par les transformations des structures de production de la zone rurale.
 - L'utilisation des revenus et l'orientation actuelle de la consommation.

Toutes les questions évoquées ont été illustrées par une série de tableaux et de cartes qui sont regroupés dans le Volume II, n°4, Tableaux et Annexes.

Il convient de signaler que tous ces documents ont fait l'objet de discussion avec les utilisateurs directs : Ministère du Plan, Ministère de l'Agriculture, Autorité de la Vallée de Bandama. A cette occasion, nous tenons à mentionner notre participation à titre de consultant à différentes réunions sur la construction du barrage de Kossou à la demande du Ministère du Plan.

III - Perspectives actuelles.

Du 15 Juillet 1969 au 10 Novembre 1969, nous avons bénéficié d'un congé administratif. A partir de cette date, nous nous sommes penché sur la collecte de la bibliographie et des informations susceptibles de nous aider à dégager les grandes lignes du thème de recherche qui doit nous retenir ainsi que LIEDERMAN durant ce séjour et qui a trait aux "Effets structurants et destructurants d'Abidjan sur son aspect régional et sur l'espace national". A cet effet, nous avons participé à plusieurs réunions de travail avec le Professeur

PERRIN à L'Institut d'aménagement d'Aix-en-Provence et nous avons eu des contacts fort utiles avec Monsieur WENLERSSE à l'OREAM.

A côté de ce programme qui constituera l'essentiel de notre activité, nous sommes chargé de coordonner en collaboration avec LIEDERMAN les travaux des économistes engagés dans la convention avec le Ministère du Plan. A ce titre deux questions doivent nous préoccuper :

- La mise en place du dispositif permettant d'aboutir à la synthèse finale avec l'achèvement des travaux de CASTELLA sur la ville de Bouaké et d'ANCEY sur la couronne.
- La préparation de la publication des travaux réalisés jusqu'à ce jour par les économistes en COTE D'IVOIRE.

Nous tenons, enfin, à signaler que l'Ecole de la Statistique de COTE D'IVOIRE a sollicité notre concours dans le cadre de direction d'études sur les "Problèmes de Développement" consacrées aux élèves ingénieurs des travaux statistiques.
